

FINANCEMENT DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

NOM DE LA MESURE	ÉCOLES PRIMAIRES	ÉCOLES SECONDAIRES	ACCORDÉ À PRIORI OU À POSTÉRIORI	MESURE PROTÉGÉE OU DÉDIÉE	PLUS D'INFORMATION
15023	✓		À priori, mais la répartition entre les écoles est faite par le CSS	Dédiée	À l'école, on bouge! En savoir plus
15028		✓	À priori	Protégée	Activités parascolaires au secondaire En savoir plus
15231	✓		À priori	Dédiée	École accessible et inspirante
15232		✓	À postérieur	Protégée	Soutien financier aux programmes et projets particuliers au secondaire
50530	✓	✓	L'école par l'entremise du CSS doit déposer une demande		Amélioration des cours d'école

Les allocations des mesures dédiées sont transférables aux fins d'autres mesures à l'intérieur du regroupement de mesures dont elles font partie, à moins d'indication contraire.

Les allocations des mesures protégées doivent être utilisées aux fins spécifiées dans la mesure. Elles ne sont pas transférables.

FINANCEMENT DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

NOM DE LA MESURE	ÉCOLES PRIMAIRES	ÉCOLES SECONDAIRES	PLUS D'INFORMATION
PGPS 1.4	✓	✓	En savoir plus

AUTRES PROGRAMMES DE SOUTIEN FINANCIER

NOM	ÉCOLES PRIMAIRES	ÉCOLES SECONDAIRES	PLUS D'INFORMATION
Avec Loisirs Laurentides, on bouge!	✓	✓	En savoir plus
Fonds de transport		✓	En savoir plus
Fondation Monique-Fitz-Back Volet éducation en plein air	✓	✓	En savoir plus

PROGRAMMES DE DONS ET COMMANDITES, QUELQUES EXEMPLES

NOM	ÉCOLES PRIMAIRES	ÉCOLES SECONDAIRES
Programmes de soutien à la communauté des banques (Desjardins, TD, Scotia...)	✓	✓
Programmes de soutien à la communauté des assureurs (Promutuel, IA, Sun Life...)	✓	✓
Programmes de soutien à la communauté des grandes entreprises (Hydro-Québec, BMR, SAQ...)	✓	✓

DESCRIPTION DES MESURES

NOM	DESCRIPTION
Mesure 15023	<p>Cette mesure vise à soutenir des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire afin que l'ensemble de leurs élèves soient physiquement actifs tous les jours de classe pendant au moins 60 minutes, et vise, entre autres, les cours d'éducation physique et à la santé prévus à l'horaire des élèves.</p>
Mesure 15028	<p>La mesure vise à soutenir les établissements d'enseignement secondaire pour qu'ils offrent gratuitement une programmation diversifiée d'activités parascolaires à l'ensemble de leurs élèves, favorisant la pratique régulière d'activités physiques, le plaisir, la satisfaction, l'accomplissement et le développement du sentiment d'appartenance à l'école, dans le but de favoriser la participation et de créer un milieu de vie stimulant et propice à la persévérance scolaire et à la réussite éducative.</p>
Mesure 15231	<p>Elle contribue à faciliter l'accès de tous les élèves aux diverses activités, sorties éducatives et projets réalisés dans les écoles et favorise ainsi le développement optimal des jeunes tout en les exposant à la culture, à la science, aux activités physiques et entrepreneuriales ou en les faisant participer à des projets particuliers.</p>
Mesure 15232	<p>Cette mesure vise à améliorer l'accessibilité aux programmes et projets particuliers en diminuant les frais d'accès. Elle permet de diminuer le coût associé à la participation à ces programmes et projets jusqu'à concurrence de 300 \$ par élève inscrit. L'allocation est accordée a posteriori.</p>
Mesure 50530	<p>Cette mesure vise à appuyer financièrement les organismes scolaires dans le cadre de projets d'embellissement de cours d'école afin de stimuler et de rendre plus sécuritaire la pratique de l'activité physique chez les jeunes.</p>
PGPS 1.4	<p>Réaliser des projets porteurs favorisant un mode de vie physiquement actif chez les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire et déterminés régionalement en concertation avec le milieu scolaire et ses principaux partenaires.</p>

DESCRIPTION DES PROGRAMMES

NOM	DESCRIPTION
Avec Loisirs Laurentides, on bouge!	L'objectif est de soutenir financièrement les organismes locaux ou régionaux (dont les écoles) dans la réalisation de nouveaux projets ou la bonification de projets existants, pour favoriser directement la pratique régulière d'activités physiques par l'ensemble de la population québécoise (incluant les élèves), quels que soient l'âge, le sexe, le revenu, les capacités, la culture ou le milieu de vie des personnes.
Fonds de transport	Cette aide financière est destinée à faciliter la participation aux activités récréatives et sportives à travers le Québec. Ce soutien servira à soutenir les équipes (dont les équipes scolaires), clubs, organismes et/ou individus demandeurs en remboursant, sous certaines conditions, une partie des frais liés au transport (frais de déplacement). Déplacement d'au moins 400km à l'aller.
Fondation Monique-Fitz-Back- Volet éducation en plein air	Réservé aux établissements membres du Mouvement ACTES. Soutenir la réalisation de projets et d'activités touchant l'éducation en plein air, soutenir l'innovation en éducation en plein air et la mise en place de projets structurants.